



Musée des documents étrangers
Inventaire analytique de la sous-série AE/III
d'après les inventaires établis par Édouard Garnier et Léon Lecestre.
Repris et
enrichi par Stéphanie Mailliet-Marqué.

Contexte de l'unité de description :

Grands documents de l'histoire de France. Pièces concernant les relations de la France avec les pays étrangers. **AE/III/1–AE/III/254**

Traités (de 1196 à 1806) **AE/III/1 - AE/III/57**

Unité de description :

AE/III/50/BIS

Cote d'origine : AF/III/59/235/1

Traité de Campo-Formio entre la République française, représentée par Napoléon Bonaparte, et l'Autriche, représentée par Martius Mastrilli, Louis de Cobenzl, Maximilien de Mervelot et Ignace de Degelmann. Campo-Formio, le 26 vendémiaire an VI.

17 octobre 1797

Le traité de Campo-Formio fait suite aux accords préliminaires conclus à Leoben en Autriche, le 18 avril 1797. La France cède la Vénétie, l'Istrie et la Dalmatie en échange de la Belgique et des Iles ioniennes.

Il prévoit également la reconnaissance de la République cisalpine par les deux parties. Enfin, une clause secrète (cf. AE/III/50 ter) donne à la France la rive gauche du Rhin.

Il est ratifié par le Directoire le 5 brumaire an VI (27 octobre 1797). Les conquêtes territoriales françaises seront confirmées par le traité de Lunéville, entre la France et l'Autriche, signé le 9 février 1801.

Importance matérielle et support

- 33,8 x 21 cm
- papier, cire rouge

Langue des documents

Français

Bibliographie

- Martens, *Recueil des principaux Traités d'alliance, de paix, de trêve, de neutralité, de commerce, de limites, d'échange, etc.*, Göttingen, Dieterich, 1791-1801, t. VII, n°25, pp. 208-219.

Archives numérisées

Les archives ont été numérisées et sont consultables en salle des inventaires virtuelle.

[Consulter les archives numérisées](#)